



BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Technicien Constructeur Bois

E2 – Épreuve de technologie
Sous-épreuves E21 et E22

DOSSIER TECHNIQUE

Ce dossier comprend :

| Thème | Page |
|---------------------------------------|--------|
| Page de garde | 1 / 10 |
| Plan de situation / extrait cadastral | 2 / 10 |
| Plan de masse | 3 / 10 |
| Façades sud - nord | 4 / 10 |
| Façades est - ouest | 5 / 10 |
| Coupe horizontale | 6 / 10 |
| Coupes de principes verticales | 7 / 10 |
| Plan de charpente | 8 / 10 |
| Plan des pannes | 9 / 10 |
| Extrait du C.C.T.P. | 10/10 |

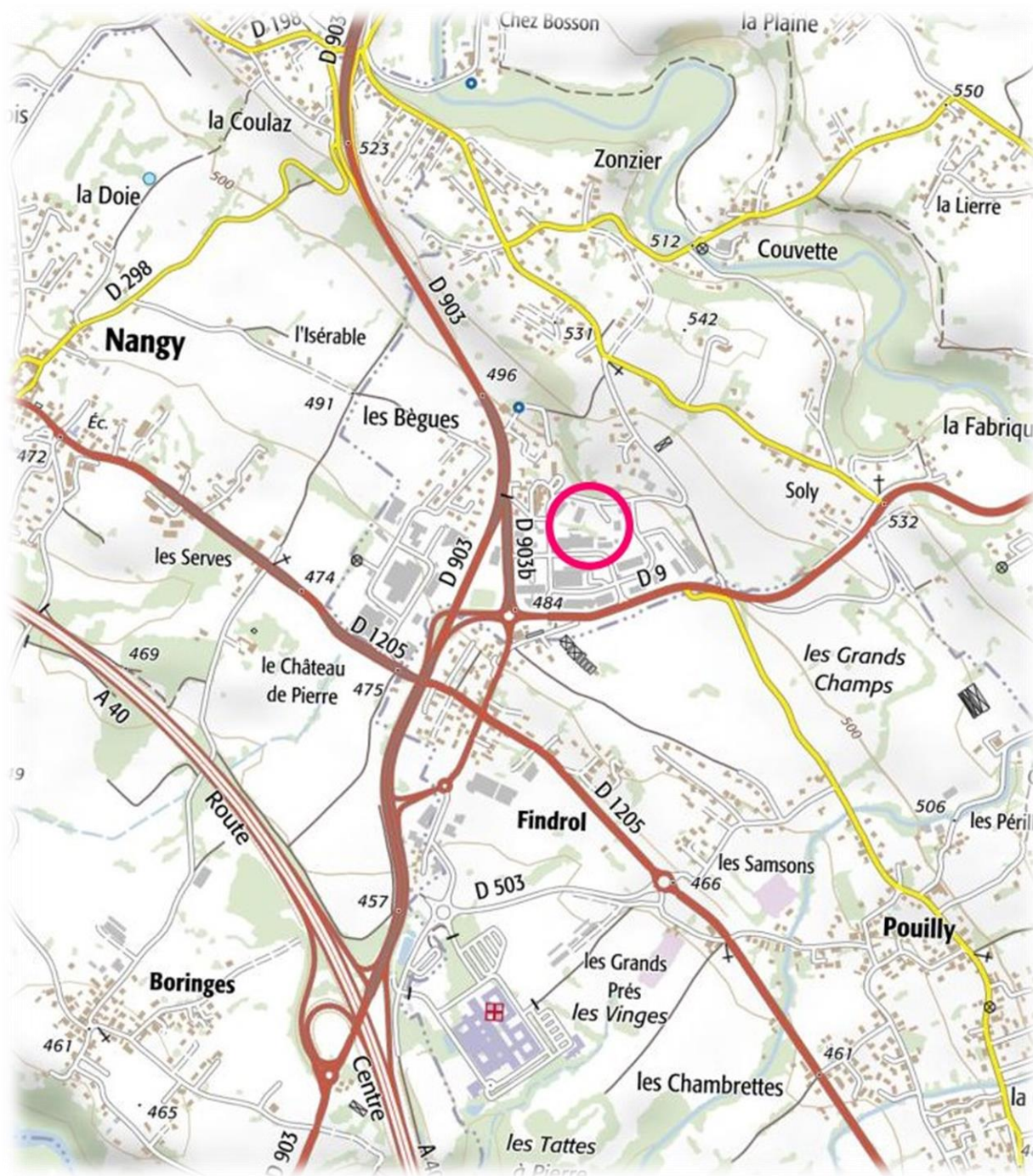
PROJET :

Construction d'un BÂTIMENT DE BUREAUX
à FINDROL (74130)

CONSIGNES AUX SURVEILLANT(E)S :

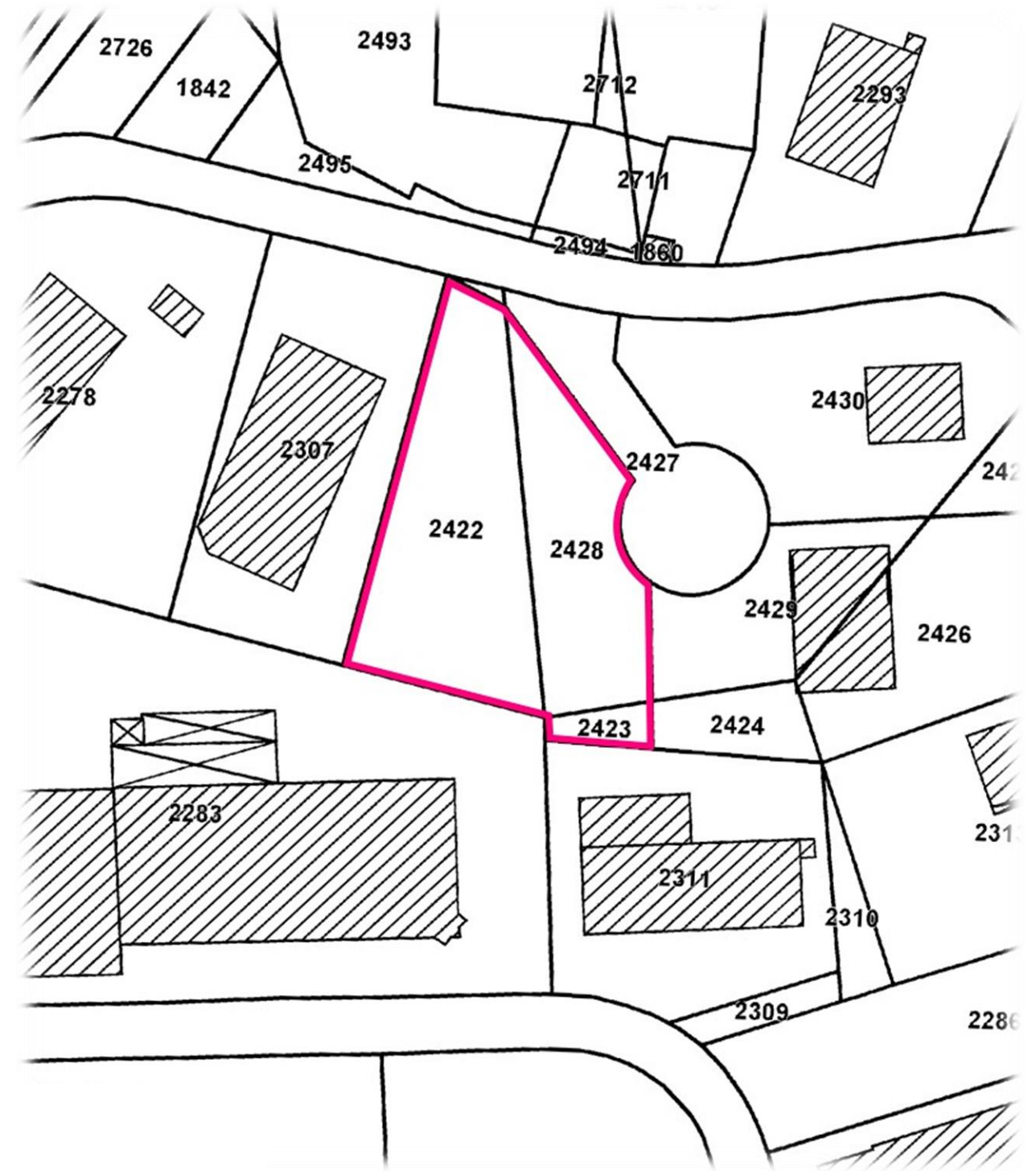
- Ce dossier devra être restitué à l'issue de chaque sous-épreuve et redistribué aux sous-épreuves suivantes (pour les candidats(e)s présentant plusieurs unités).
- Vous devez signaler aux candidat(e)s qu'ils/elles devront apposer leur numéro de candidat(e) sur ce dossier technique.
- **N° Candidat(e) :**

| | | | |
|--|-----------------------------|--|---|
| CODE ÉPREUVE : AP 2206-TCB T 1 | | EXAMEN : BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL | SPÉCIALITÉ : Technicien Constructeur Bois |
| SESSION 2022 | DOSSIER TECHNIQUE | Épreuve E2 – Épreuve de technologie Sous-épreuves E 21 et E 22 | |
| Durée : selon épreuve | | Coefficient : 3 | Page 1 / 10 |



PLAN DE SITUATION

Échelle non définie

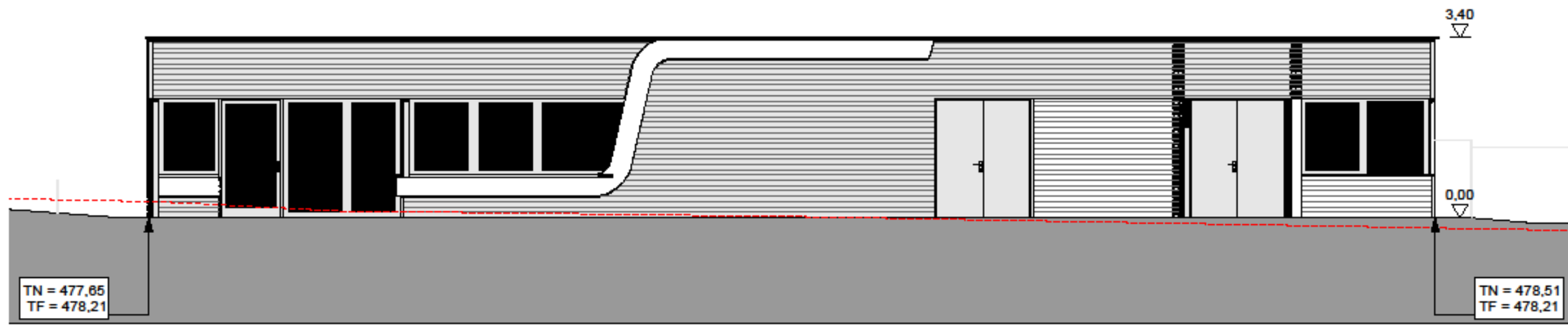


EXTRAIT CADASTRAL

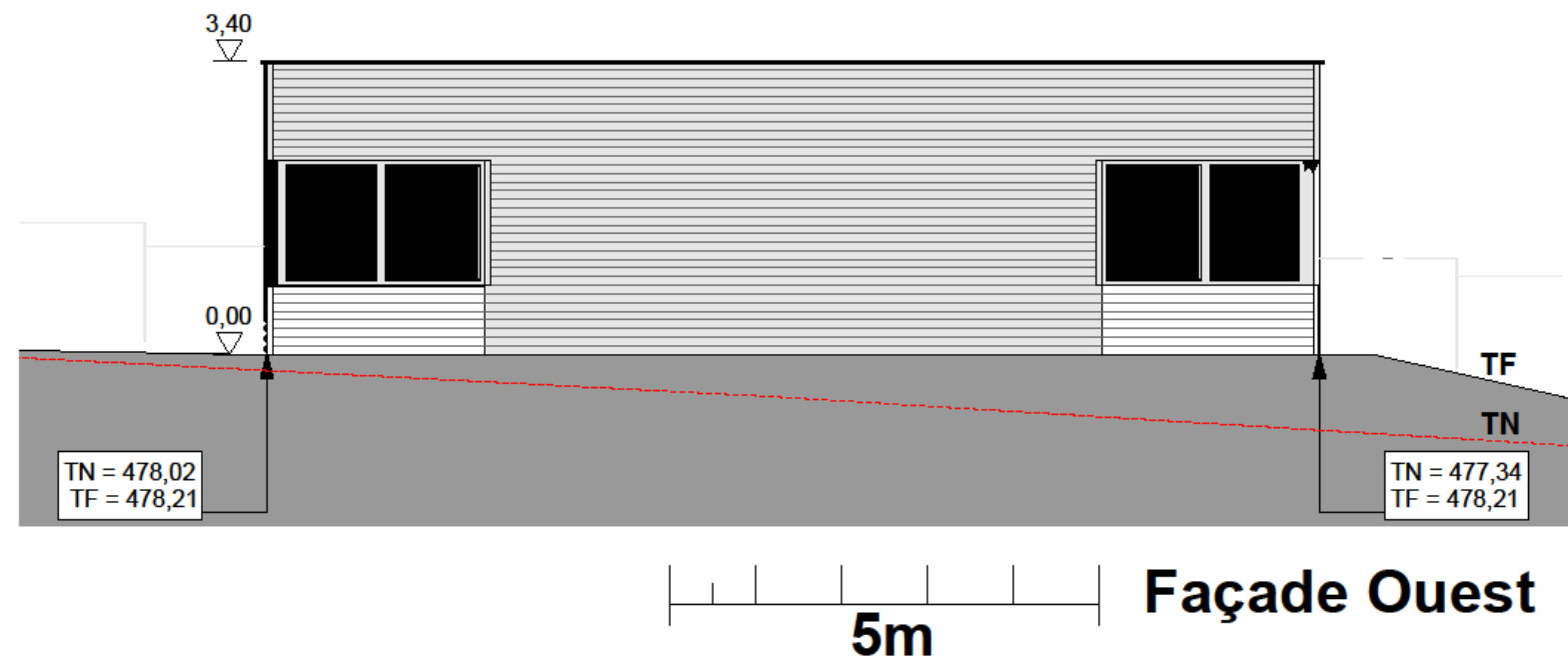
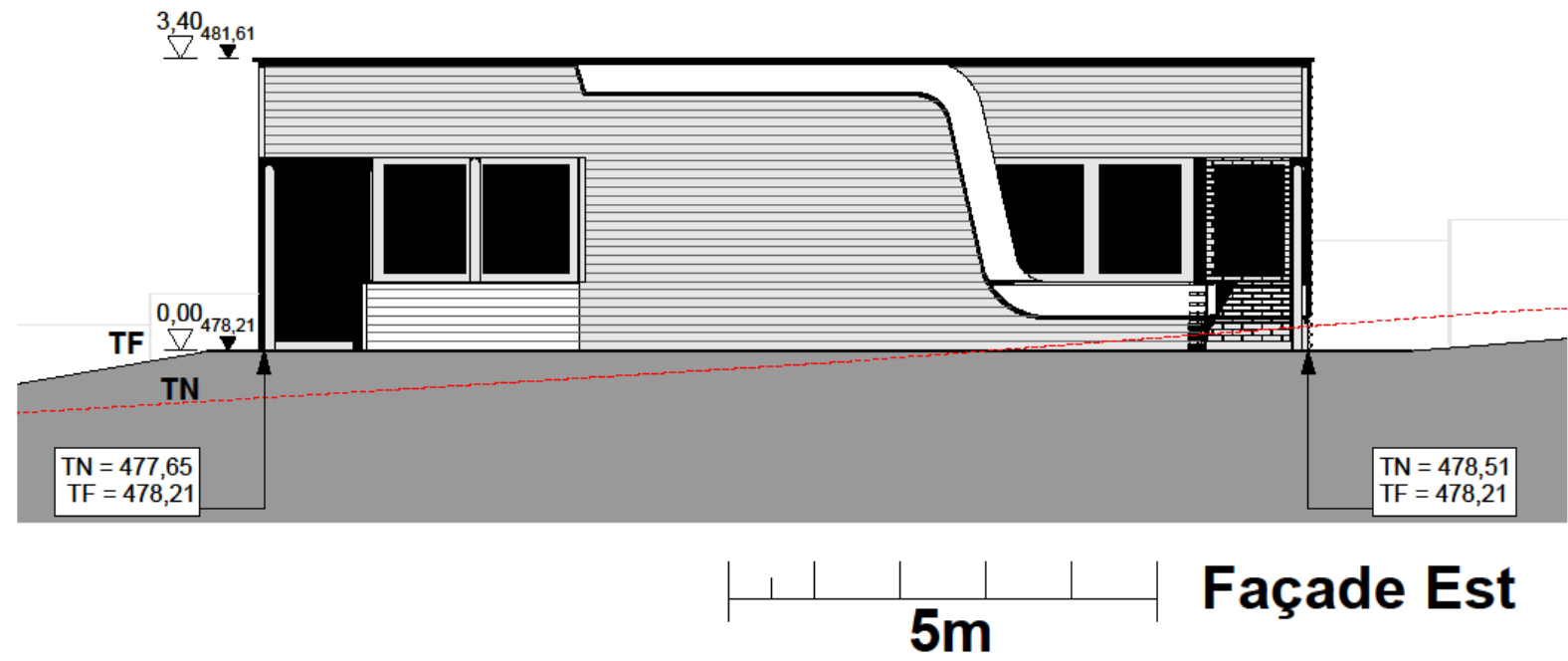
Échelle non définie

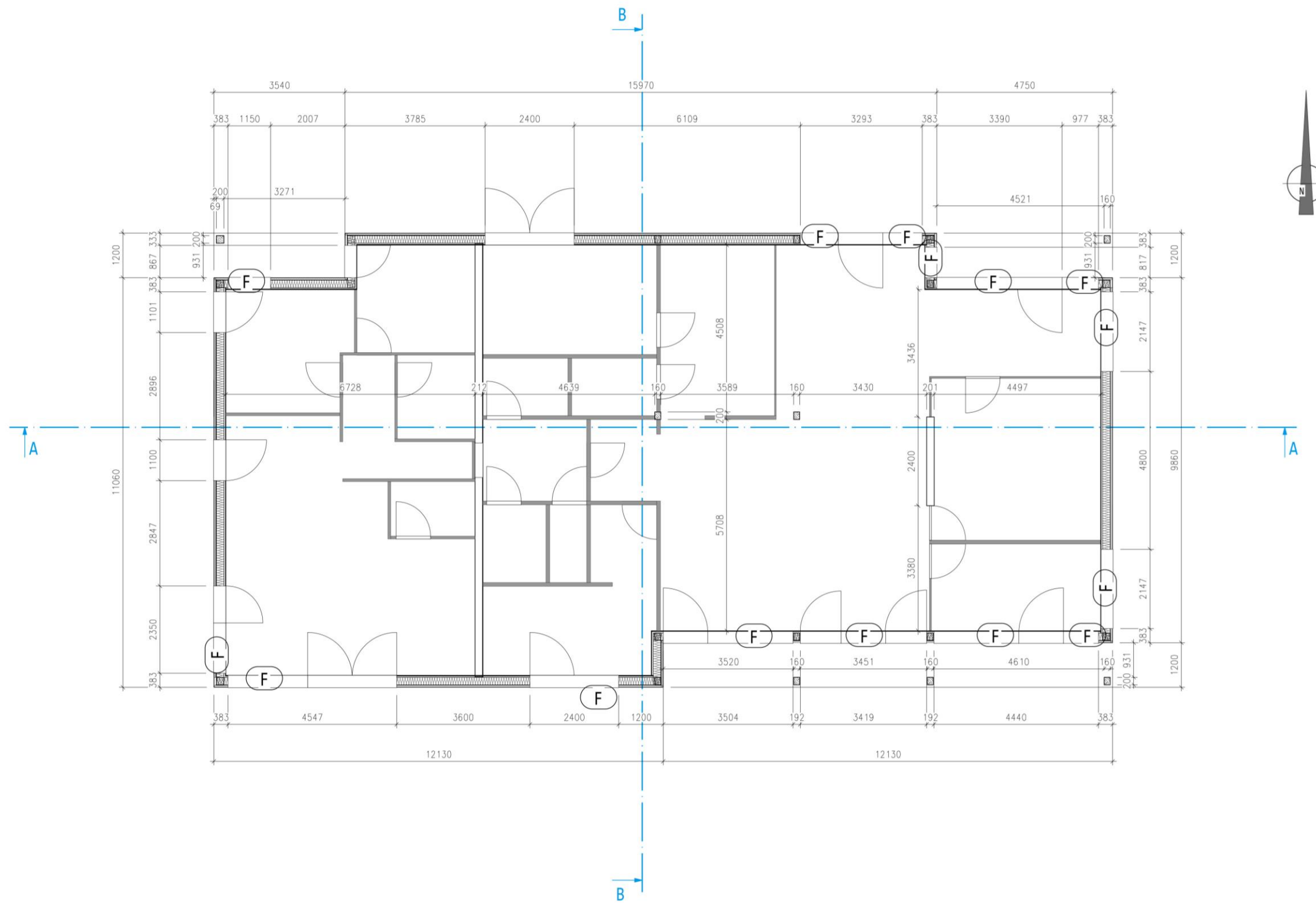


5m **Façade Sud**



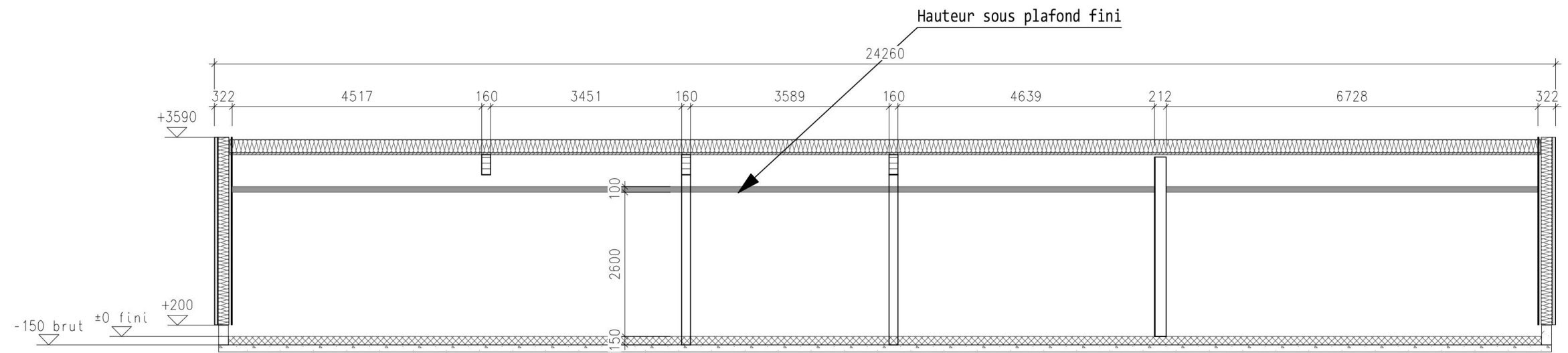
5m **Façade Nord**





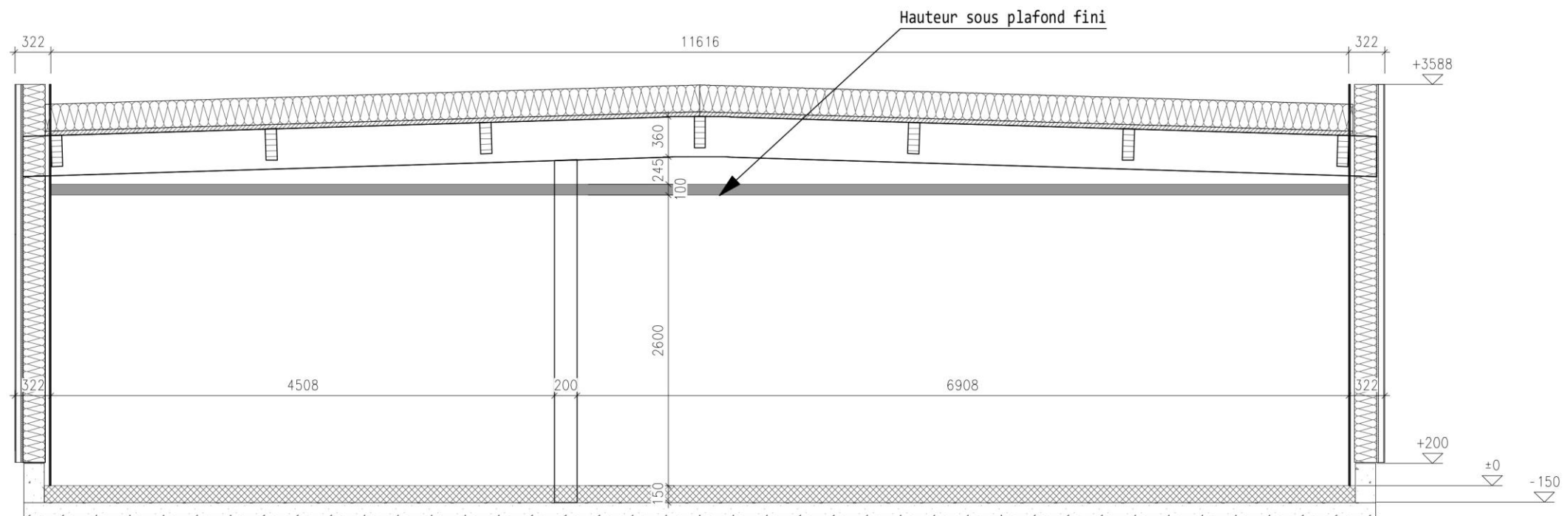
COUPE HORIZONTALE

Échelle non définie



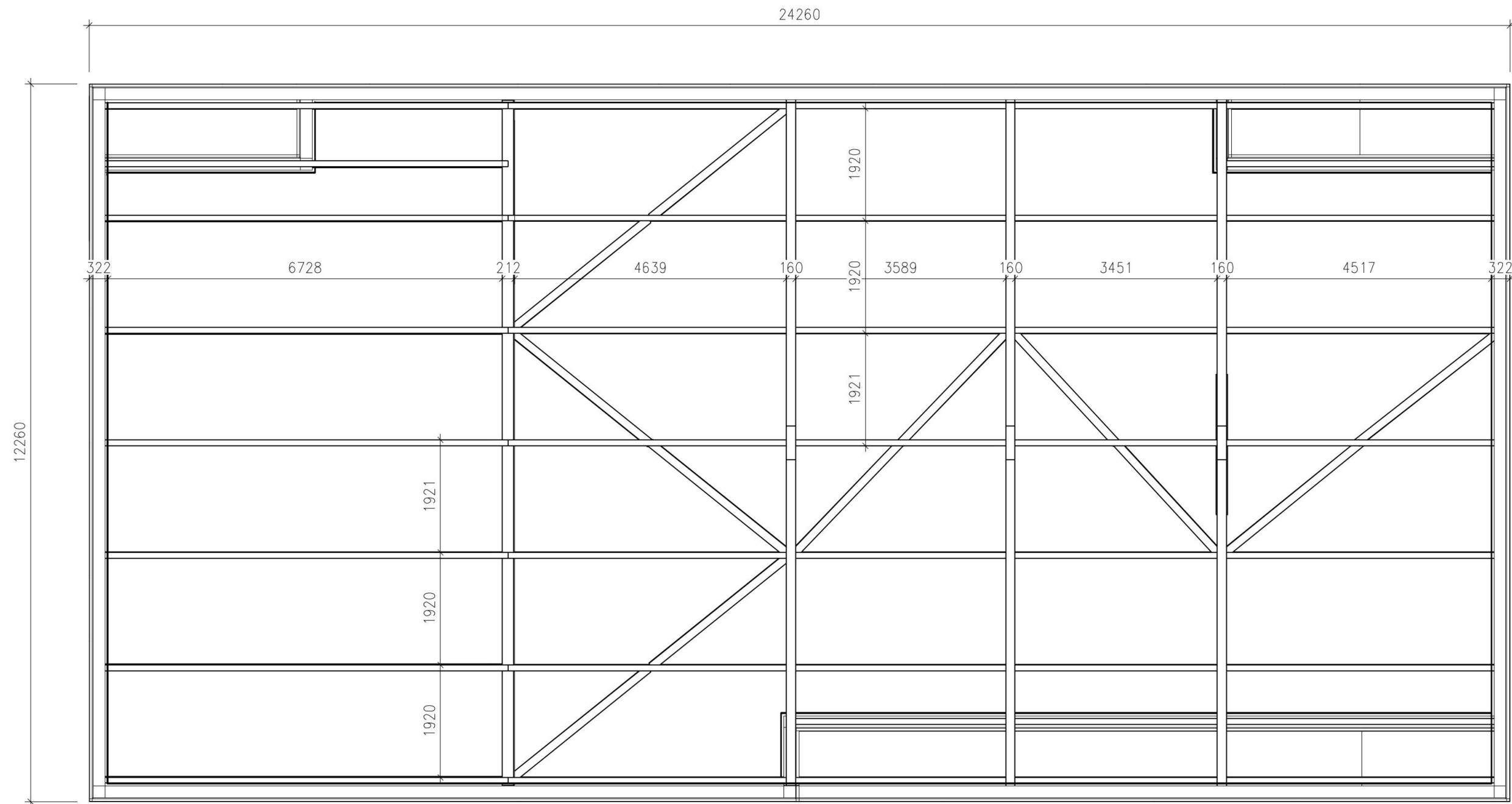
COUPE AA

Échelle non définie



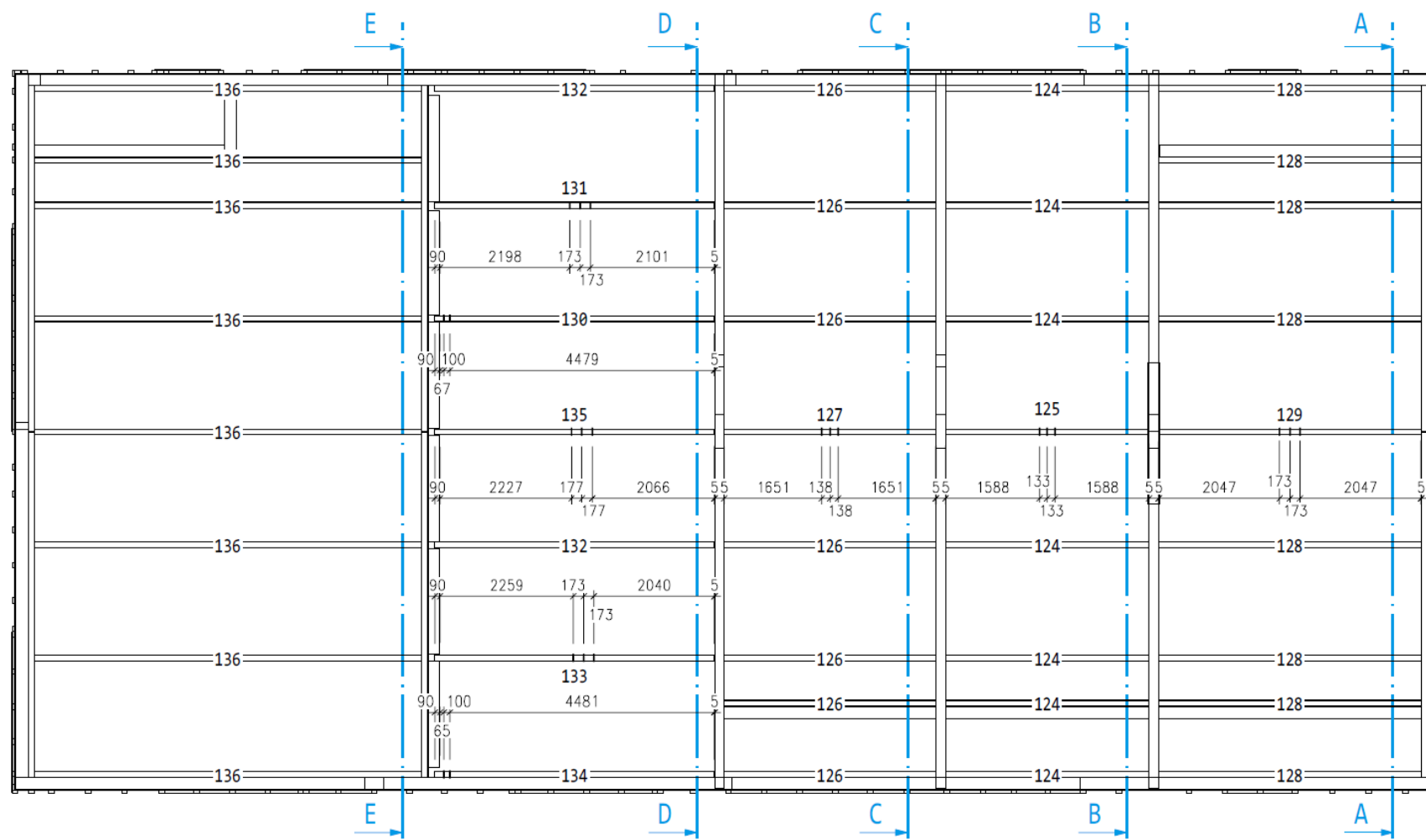
COUPE BB

Échelle non définie



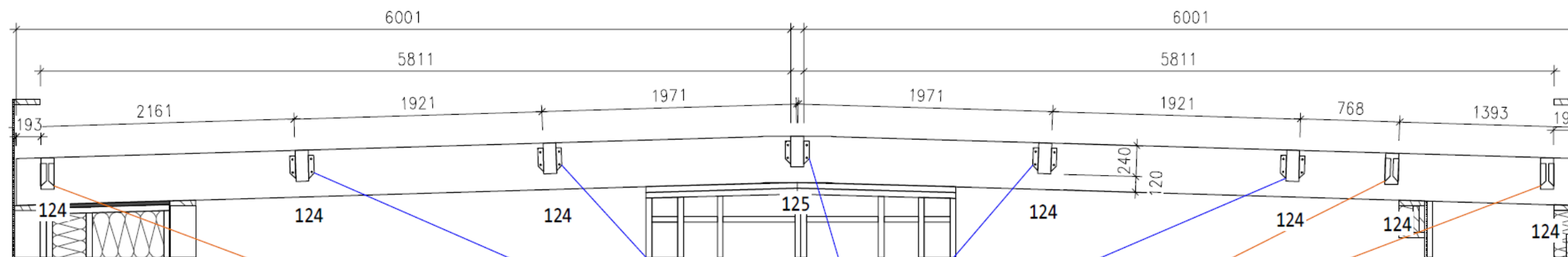
PLAN DE CHARPENTE

Échelle non définie



PLAN DES PANNES

Échelle non définie



COUPE BB

Échelle non définie

Extrait du Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

1. GROS-ŒUVRE

FONDATEMENTS

1.10. Dalle BA comprenant :

- Dallage BA dosé à 350 kg/m³ compris coffrage soigné et armatures.
- Epaisseur, ferrailage, nervures ou fondations suivant nécessité pour obtenir une dalle rigide.
- Toutes sujétions comprises.

Concerne : l'ensemble de la dalle.

1.11. Semelle BA périphérique sous MOB (Mur à Ossature Bois) comprenant :

- Réalisation en béton armé dosé à 350 kg/m³.
- Hauteur 20 cm (largeur suivant épaisseur MOB).
- Toutes sujétions comprises.

Concerne : la totalité des murs à ossature bois.

1.12. Seuil ciment pour portes,

- compris toutes sujétions d'exécution.

Concerne : l'ensemble des ouvertures extérieures.

2. OSSATURE BOIS – CHARPENTE – PAREMENTS INT. EXT. – MENUISERIE EXTÉRIEURES

Les bois seront conformes aux normes européennes EN 335 et EN 351 « écolabels » PEFC et HQE.

MUR À OSSATURE BOIS

2.10. Mur à ossature bois (MOB) constitué de la façon suivante :

- Montant d'ossature épicéa 45x200, traitement classe 2.
- Barrière étanche par bande anti capillarité sous lisse basse.
- Semelle d'ancrage mélèze classe 4, fixation mécanique sur semelle béton par chevilles acier expansées ou scellements chimiques.
- Entraxe des montants 60 cm.
- Contreventement en fibre de bois rigide 16mm (extérieur montant).
- Toute sujétion comprise (pose, finition et technicité en fonction des charges).

2.11. Parement extérieur :

- Parement type Fundermax 8mm. Fixation par vis inox. Résistant aux UV selon ISO 4892-3
- Lattage vertical extérieur en bois résineux classe 2 épaisseur 45 mm, fixation par pointe inox acier galvanisé pour recevoir le panneau de façade.
- Pare-pluie spécifique et renforcé type SIGA Majvest.
- Grille anti-rongeur en partie basse.
- Bavette de protection en acier inoxydable.
- Toutes sujétions comprises.

Concerne : l'ensemble des façades du bâtiment.

2.12. Parement intérieur :

- Pare vapeur Delta-Fol PVB.
- Lattage verticale épaisseur 21 mm.
- Contre lattage horizontal épaisseur 19 mm.
- Panneau de finition 3 plis épicéa épaisseur 13 mm fixation apparente.
- Plinthe épicéa 9 x 60 mm.

CHARPENTE

2.2. Pannes pour couverture en bac acier de pente faible, pannes 100x240, 100x260 et 100x400 en Lamellé Collé GL24h, assemblage par ferrures métalliques. Toute sujétion comprise.

Concerne : la couverture du bâtiment.

3. COUVERTURE

COUVERTURE BAC

3.10. Couverture en bac acier

- Couverture en bac acier perforé. Isolation par panneau de fibre de roche hors lot.
- Étanchéité avec membranes PVC.
- Zinguerie en zinc, gouttières, descentes et dauphins.

4. ISOLATION – CLOISONS PLAFONDS

ISOLATION

4.10. Isolation des murs ossature bois par laine de verre type ISOCONFORT 35, 200 mm d'épaisseur pose entre montants.

La résistance thermique minimum attendue est de 6,00 m².K/W.

Concerne : l'ensemble des murs extérieurs de l'ouvrage.

4.11. Isolation en couverture par laine de roche 240 mm d'épaisseur, pose entre pannes ou solives, compris pare-vapeur, toute sujétion comprise.

Concerne : la couverture.

CLOISONS PLAFONDS

4.20. Cloisons de distribution en plaque de plâtre type BA 13, sur ossatures métalliques de 48 mm d'épaisseur, type placostyl ou similaire. Bandes et joints, toute sujétion comprise.

Concerne : l'ensemble des cloisons y compris les côtés des placards.

4.21. Plaque hydrofugée pour la totalité des parois verticales des pièces d'eau.

Concerne : salle d'eau et sanitaires.

4.22. Faux-plafonds en plaque de plâtre type BA 13 sur ossatures métalliques, type placostyl ou similaire, bandes et joints, toute sujétion comprise.

Concerne : la totalité des plafonds.